

Enlèvement des encombrants sur rendez-vous, un service en plus dès le 19 septembre 2022 !

Pour améliorer le tri, la valorisation des encombrants et réduire les dépôts sauvages, Grand Paris Sud Est Avenir, votre intercommunalité, met en place un dispositif de plus pour l'enlèvement de vos encombrants.

▶▶ 3 solutions :

Nouveau l'enlèvement sur rendez-vous

Et toujours la collecte mensuelle

l'accès gratuit en déchèterie

▶▶ Je réserve mon créneau de collecte : comment ça marche ?

- Sur la plateforme ***monservicedechets.com***
- Sur le site ***sudestavenir.fr***
- Après du Service Relations Usagers de GPSEA au **01 41 94 30 00** (du lundi au vendredi de 8h à 18h et du samedi au dimanche de 9h à 12h30 et de 14h à 17h)

Attention, tous les encombrants ne sont pas concernés, seuls ceux listés ci-dessous seront acceptés.

►► Pour quels encombrants ?



Meubles de particuliers : pour s'asseoir, dormir, ranger, poser... y compris les matelas

Sont exclus : les objets de décoration (miroirs, lampes, rideaux, tapis...), les portes, fenêtres, volets... moquettes ou carrelages, éviers, sanitaires et éléments de plomberie, les objets de loisir (sièges auto, balançoires, parasols, barbecue...) qui sont à apporter en déchèterie ou à mettre à la collecte mensuelle des encombrants.



Équipements électriques et électroniques : tous les gros appareils électriques des particuliers – machines à laver, réfrigérateurs, écrans, ordinateurs, aspirateurs...

Le saviez-vous ? Les petits appareils électriques peuvent être rapportés dans les magasins de plus de 400 m² qui ont l'obligation de les reprendre gratuitement même si on ne rachète rien. Retrouver les magasins sur www.eco-systemes.fr



Pots de peinture vides : les pots de peinture, colle ou vernis, soigneusement fermés

Les pots peuvent contenir un reste de produit. Ils doivent être hermétiquement fermés et assez propres pour ne pas salir la voie, les passants et les agents de collecte. Sont exclus les autres déchets dangereux (comportant un signe de danger sur l'emballage) ou dans un autre emballage que l'emballage d'origine qui sont à apporter en déchèterie.

